

Bureau syndical du 24/01/2024

Procès-Verbal

Étaient présents : Dominique COMBAZ, Williams DUFOUR, Alain PERROT, Jean-Louis REYNAUD,

Étaient excusés : Marc GAUTIER, Freddy REY

Étaient absents : Daniel BATON

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA REUNION

Gentil Pascal, Marielle Garrigues, cabinet Autre Voie, Pierre Fillatre, Cabinet Contre-Champ, Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative,

Secrétaire de séance : Williams Dufour.

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du bureau pour leur présence et fait un tour de table de présentation des présents

Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 11/10/2023 :

Jean-Louis REYNAUD demande à l'assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou abstentions relatives à ce compte-rendu et demande l'approbation du procès-verbal.

Le Bureau Syndical vote l'approbation du procès-verbal avec à l'unanimité

Il rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant :

Ordre du jour

1/ Présentation de la stratégie de communication par Contre Champ et Autre voie

2/ Préparation du Conseil Syndical du mercredi 7 février 2024 :

- Présentation analyse financière rétro-prospective et prospective
- Délibérations :
 - Augmentation du plafond Rifseep
 - Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat
 - Demande de financement : animations postes 2024
 - Demande de financement : animations poste PAPI 2024
 - Convention utilisation machine à affranchir SIEGA
 - Règlement Budgétaire et Financier
 - Election nouveau membre au bureau syndical
 - Protection sociale - mandat CDG 38
 - DOB
 - Demande de financement animation foncière sur Grand Marais et Lac St Julien de Ratz
 - Avenant à la convention 2023 relative à la mise en œuvre d'un plan de gestion des milieux naturels dans le cadre de la GEMAPI avec le CEN 73
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Divers : Augmentation du nombre d'heure poste chargé de communication et poste cheffe de projet hydraulique (mise à disposition par le Département de l'Isère), prochaines dates....

Didier Girard précise que nous ajouterons d'autres délibérations pour le prochain conseil syndical et introduit la présentation de la stratégie de communication précisant qu'elle entre dans le programme du contrat de bassin GABT. Puis il donne la parole à Marielle Garrigues et Pierre Fillatre pour la présentation de l'avancement de cette étude de stratégie de communication.

Etude de stratégie de communication

Pierre Fillatre expose le diagnostic de cette étude de stratégie de communication :

Le SIAGA n'est pas très visible, lisible, il ressort une complexité du millefeuille des acteurs de l'eau, beaucoup de structures communiquent sur ce territoire, une attente de valorisation et de relais de la connaissance/expertise développée par le SIAGA (études, suivis...), les élus mobilisés exprimant des besoins de compréhension d'appropriation, de relais de ce que le SIAGA entreprend/défend/gère..., une priorité donnée à la communication positive.

Marielle Garrigues indique ensuite que, suite à ce constat, les lignes directrices de la communication du SIAGA pour les prochaines années seront :

- o Trois enjeux prioritaires :
 - Rendre accessibles les enjeux de l'eau sur le territoire, dans ses rivières, ses nappes et ses zones humides
 - Elargir l'audience du SIAGA pour rendre lisible l'utilité de ses services au territoire et aux communes
 - Mobiliser les élus avec des informations claires et des connaissances vulgarisées
- o Trois partis pris stratégiques :
 - Service territorial & intérêt général : un EPAGE au service du territoire et des collectivités
 - Proximité & expertise : une équipe de proximité sur laquelle s'appuyer
 - Connaissances & adaptation : la prise en compte du changement climatique pour ses effets sur l'eau et les milieux
- o Quatre partis pris tactiques :
 - Priorité à la communication des actions du SIAGA et de leurs bénéfices concrets pour le territoire et ses habitants
 - Choix d'un registre de communication accessible et positif : court, clair et illustré des récits de solutions
 - Investissement prioritaire des cibles élus : restaurer/maintenir le lien avec les communes, s'appuyer sur les EPCI
 - Communiquer depuis sa juste place : s'appuyer et coopérer avec les acteurs et partenaires locaux : articuler les communications, coopérer dans les deux sens.
- o Cinq outils pour adapter et décliner la communication du SIAGA :
 - Des éléments communs de langage pour parler du SIAGA
 - Des plans de communication déclinés en actions (objectifs, méthodologie, rétroplanning, approche budgétaire...)
 - Un calendrier des actions et publications pour rythmer les moyens, la diffusion et la réception par vos cibles
 - Une base de données des cibles de communication
 - Une méthodologie de communication des chantiers/projets.
- o Six axes de communication pour dérouler à court et moyen termes les actions :
 - SIAGA : rendre accessible, élargir (audience) et mobiliser
 - Restauration : anticiper, associer et expliquer
 - Entretien : expliciter, donner les clés
 - Qualité/Ressource : partager, réfléchir ensemble
 - Inondation : préparer, sensibiliser
 - Biodiversité/Milieux : faire connaître, valoriser

Pierre Fillatre propose la feuille de route 2024 suivante :

- Mise à disposition de « prêts à publier » pour les EPCI, les communes et les partenaires
- Intégration des élus dans les travaux et actions diverses : sorties terrain, formations avec les techniciens, ...
- Base d'un « Qui Fait Quoi ? »
- Installation systématique de supports de communication sur les travaux (avant, pendant, après) à destination du grand public : panneaux explicatifs sur place, relations presse, communication on line, ...
- Renforcement de la sensibilisation du grand public : événements divers, animations pédagogiques, appel à projet ...

Il précise que cette feuille de route peut être évolutive et demande aux membres s'ils ont des sujétions.

Jean-Louis Reynaud précise que cette étude stratégique de communication va permettre d'établir un plan d'action de communication en ciblant mieux le public à toucher et en leur donnant les bonnes informations. C'est notamment auprès du grand public qu'il faut intervenir et se faire connaître et reconnaître.

Pierre Fillatre précise qu'il ne faut pas négliger les partenaires qui ont également besoin d'informations et de documents pour diffuser les informations du SIAGA.

Didier Girard indique que les bureaux d'études nous présenteront en CoPil les plans d'actions à mettre en place.

Préparation du Conseil Syndical du 07/02/2024

1/ Présentation de l'analyse financière rétrospective et prospective :

Didier Girard indique que Marina Cuinat-Guerraz du cabinet Agate viendra lors du prochain conseil syndical pour présenter aux membres du conseil syndical l'analyse financière rétrospective et prospective sur cinq ans.

2/ Débat Orientation budgétaire :

Didier Girard rappelle le contexte général et les évolutions, notamment sur le PEP et les action du contrat de bassin GABT.

Il indique qu'au niveau des recettes, il est proposé une augmentation du montant des participations GEMAPI et Item 12 de 3% et que les subventions sont liées à l'avancement des études et travaux.

Quant aux dépenses, elles concernent la poursuite des actions du contrat de bassin GATB et PEP, et le programme de gestion sédimentaire. Les frais de structure sont en légère hausse.

Sabine Gandy présente les chiffres provisoires de l'année 2023

	RESULTATS 2022				SOLDE CUMULE
		Titres	Mandats	Résultats	
SF	+1 953 494.80 €	1 372 265.75 €	1 151 016.34 €	221 249.41 €	2 174 744.21 €
SI	697 509.36 €	318 645.88 €	379 935.19 €	- 61 289.31 €	636 220.05 €

3/Délibérations :

➤ **Débat Orientation budgétaire**

- **Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat :** Didier Girard explique que les collectivités peuvent proposer aux agents une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sur la base suivante et qu'il sera demandé aux membres du conseil syndical de la proposer pour 100% du montant maximum comme suit :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat fixé par le décret	Montant fixé par la collectivité ou l'établissement ou le groupement
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	300

- **Règlement Budgétaire et Financier :** Sabine Gandy rappelle que depuis le 1er janvier 2024, le SIAGA est passé à la nomenclature budgétaire et comptable M57. Cette nomenclature prévoit l'instauration d'un Règlement Budgétaire et Financier (R.B.F.) valable pour la durée de la mandature. Ce R.B.F. doit notamment préciser les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement, en fixant les règles de caducité applicables aux crédits pluriannuels. Les modalités d'information du Conseil Syndical sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice. Le projet de R.B.F. est présenté et sera joint en annexe.
- **Election d'un membre du Bureau Syndical :** Jean-Louis Reynaud explique que suite à la démission, en date du 2 mai 2023, de Monsieur ROULAND Patrick, membre du bureau syndical, le conseil syndical du SIAGA doit procéder à l'élection d'un nouveau membre au bureau syndical.
- **Demande de subvention missions Année 2024 :** Didier Girard rappelle que le SIAGA assure la compétence GEMAPI sur les bassins versants Guiers-Aiguebelette, Bièvre et Truison-Rieu, que l'année 2024 permettra d'engager les études préalables du contrat de bassin Guiers – Aiguebelette ainsi que la finalisation des actions morpho-écologiques inscrites au contrat, que l'Agence de l'eau participe financièrement aux actions d'animation, de communication et de sensibilisation en faveur des milieux aquatiques. Il convient donc de demander les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse concernant le financement des postes pour l'année 2024.
- **Demande de financement des animations poste PAPI 2024 :** Didier Girard rappelle que le SIAGA a créée en 2021 un poste d'emploi non permanent de chargé de mission prévention des inondations. Le montant du coût de ce poste pour l'année 2024 est de 63 050.00 €. L'Etat propose une subvention pour le financement de ces animations PEP au P.A.P.I. au taux de 50%, (soit 31 525.00 €). Il convient donc de demander les subventions auprès de l'Etat concernant le financement de ce poste pour l'année 2024.

- **Demande de subventions animation foncière sur le Grand marais et Lac de Saint Julien de Ratz :** Didier Girard rappelle que le SIAGA a prévu l'élaboration de plan de gestion sur deux zones humides, Grand marais (Romagnieu) et Lac de Saint Julien de Ratz (La Sure en Chartreuse) dans le cadre du contrat de bassin GABT 2022-2024 et de la convention de coopération CEN 38. Cette démarche est prévue dans la fiche action B1.3.2 du contrat : Reconquête des zones humides remarquables en Isère. Le coût estimatif de la mission est de 40 600 € TTC. Il est possible de solliciter des aides des financeurs pour le financement de cette étude.
- **Avenant à la convention 2023 relative à la mise en œuvre d'un plan de gestion des milieux naturels dans le cadre de la GEMAPI avec le CEN 73 :** Didier Girard indique qu'une partie des travaux prévus dans le cadre de la convention 2023 relative à la mise en œuvre d'un plan de gestion des milieux naturels dans le cadre de la compétence GEMAPI déléguée sur les territoires de la CCLA n'a pas pu être réalisée. Cette convention arrive à échéance le 21 février 2024. Il convient donc de faire un avenant de prolongation de durée jusqu'au 31/07/2024 pour cette convention.
- **Avenant N° 1 au Programme d'Etudes Préalables au PAPI GATB :** Didier Girard indique que cette délibération annule et remplace la délibération CS-2023-27 suite à l'augmentation du budget axe 0 animations pour l'année 2025. Il explique que, par délibération en date du 18 décembre 2020, le SIAGA a confirmé son intention d'engager la mise en œuvre d'une démarche de Programme d'Action de Prévention des Inondations sur le bassin versant Guiers/Aiguebelette/ Truison/ Bièvre (GATB). Depuis, le Syndicat s'est investi dans l'élaboration et la réalisation d'un Programme d'Etudes Préalables (PEP) sur le bassin versant GATB, accompagné par une gouvernance spécifique composée d'instances technique et de pilotage.

Le programme, lancé en 2021, accuse aujourd'hui un retard calendaire et un besoin de réactualisation financière nécessitant le dépôt d'un avenant au PEP GATB.

Le programme d'actions du PEP se compose de 24 actions pour un montant total de dépenses de 1 072 200 € HT soit 1 286 640 € TTC, dont 508 650 € de subventions de l'Etat, et 146 070 € de subventions du Département de l'Isère soit 654 720 € d'aides (reste à charge initial SIAGA de 483 911€). Le calendrier initial portait sur la période 2021-2024. L'avenant n°1 prévoit un prolongement de la mise en œuvre du programme de 18 mois, à compter de la date de fin du PEP initial, soit un report au **31 décembre 2025**.

Le nouveau montant des dépenses prévues s'élève à 1 489 369 €, soit un complément budgétaire d'environ 15.8% par rapport au budget initial. Les taux de subvention des partenaires (Etat et département de l'Isère) restent inchangés et s'appliquent à cet avenant. Le reste à charge du SIAGA actualisé s'élève donc à 584 149 € réparti comme suit autour de 7 axes :

V4 30/01/2024	Budget initial	Budget après avenant	Évolution du budget %	
Axe 0	180 000 €	262 111 €	82 111 €	45,6
Axe 1	820 860 €	874 883 €	54 023 €	6,6
Axe 2	74 520 €	101 335 €	26 815 €	36
Axe 3	18 480 €	18 480 €	0 €	0,0
Axe 4	10 380 €	20 760 €	10 380 €	100,0
Axe 5	29 400 €	58 800 €	29 400 €	100,0
Axe 6	110 640 €	110 640 €	0 €	0,0
Axe 7	42 360 €	42 360 €	0 €	0,0
TOTAL	1 286 640 €	1 489 369 €	202 729 €	15,8

4/ Divers : Didier Girard indique qu'il est envisagé d'augmenter le nombre d'heure poste chargé de communication (de 50% à 80%) ainsi que celui du poste chef(fe) de projet hydraulique (mise à disposition par le Département de l'Isère), prochaines dates

Divers :

- **AAP Eau et participation citoyenne :** Didier Girard présente un bilan de l'année 2023 Il indique qu'il y a eu 5 soirées débat Bistr'eaux, 2 chantiers de nettoyage, la réalisation d'une carte sensible du Guiers, 5 balades Retour aux Sources et 2 soirées ciné-débat pour la restitution.

Il présente ensuite le projet pour l'année 2024 de l'AAP Eau et participation citoyenne avec en amont des chantiers et expérimentation, des plantations riveraines en berges accompagné par *Semer & Cueillir*, des ateliers économies d'eau en partenariat avec Les Amis du Parc, des chantiers nettoyage "Citoyens" organisés par Chartreuse propre. Puis en aval une Phase d'écoute et expérimentale, des balades au fil de l'eau en partenariat avec des associations, la réalisation d'une nouvelle carte sensible par *Natura Scop* ainsi que des ateliers publics avec un panel riverain organisé par le SIAGA.

- Ecole de l'eau : Didier Girard indique qu'une formation est assurée par des scientifiques et experts de l'eau sur des modules par thèmes
 - 1 - Notion d'hydrosystèmes
 - 2 - Gestion de l'eau et risques
 - 3 - L'eau en tant que ressource
 - 5 - L'eau en tant qu'habitat
 - 5 - Naturalité des cours d'eau en Chartreuse
 - 6 - L'eau en tant que bien commun

- **Ressource en eau :** Didier Girard explique que l'objectif des volumes prélevables dans le cadre de l'étude ressource en eau est
 - o L'amélioration des connaissances sur les ressources en eau et les interactions nappes-rivière
 - o Évaluation de l'impact du changement climatique sur les ressources (horizon 2035 et 2050)
 - o Réalisation d'un état des lieux des prélèvements et usages de l'eau et évolutions possibles
 - o Quantification des besoins des milieux aquatiques

Didier Girard explique que dans le cadre de l'étude ressource en eau et changement climatique – PTGE, il a été pris en compte le territoire de la CCLA avec :

- o Recueil de données usages de l'eau auprès du SIAEP, des mairies en régie, de la Chambre Agriculture SMB, des associations de pêche, d'EDF, des données/études Lac d'Aiguebelette

Il est également pris en compte le sous bassin d'Aiguebelette dans l'élaboration du PTGE.

Il sera mis en place un dispositif de suivi de la ressource en eau superficielle et souterraine avec la mise en place d'une station sur le Thiers en aval de la centrale de La Bridoire.

- **Programme d'Études Préalables - PEP - (2021-2025) :** Didier Girard rappelle les actions passées ou en cours :
 - o Diagnostic approfondi et partagé, Étude généralisée sur le bassin versant
 - o Modélisation hydraulique du Tiers et étude de vulnérabilité sur les zones concernées dans le cadre de cette étude.
 - o Ateliers de sensibilisation au risque inondation - 2022 : cellule de crise (3 élus CCLA) et PCS (un élu CCLA)
 - o Assistance à la réalisation des PCS et DICRIM

Il indique ensuite les actions à venir :

- o Poursuite des ateliers de sensibilisation au risque inondation à destination des élus
- o Ateliers de sensibilisation à destination des scolaires à venir (2024)
- o Exercices de gestion de crise (à programmer sur 2024 et 2025)
- o Animation d'un réseau référent inondation (2024-2025)
- o Analyse des études existantes et mise en place d'un programme de travaux en vue de la préparation du futur PAPI

Sabine Gandy indique les prochaines dates :

- 07/02/2024 à 18h00 conseil syndical, salle de réunion 1^{er} étage
- 20/02/2024 Présentation APD nouveau bâtiment
- 06/03/2024 à 17h30 bureau syndical, salle de réunion 1^{er} étage
- 20/03/2024 à 18h00 conseil syndical, salle de réunion 1^{er} étage

L'ordre du jour ayant été complétement examiné, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance
Williams DUFOUR



Le 07/02/2024
Le Président
Jean-Louis REYNAUD

